Image not found or type unknown

Partage vente maison suite divorce

Par **thidou**, le **27/07/2015** à **17:34**

Bonjour, je suis en train de divorcer (régime de la communauté). Il y a 5 ans nous avons acheté une maison. Un apport de 58000€ et un crédit de 163000€ (221000€). Considérant qu'elle est partie il y a 21 mois, depuis je paie seul le crédit (décision du juge lors de la conciliation).
Quelqu'un pourrait-il me donner des informations sur le mode de calcul du partage car je suis en train de vendre la maison à 205000€.
Bien cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés